



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

**“ITEKA”** association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/0273 du 10 Novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA LIGUE ITEKA

### INQUIETUDES SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME A LA VEILLE DES ELECTIONS DE 2015

Le Comité Exécutif de la Ligue Iteka, composé des représentants des provinces a tenu sa réunion ordinaire en date du 12 septembre 2014.

Après avoir passé en revue la situation des droits de l'homme dans toutes les provinces du pays, la Ligue Iteka porte à la communauté nationale et internationale ce qui suit :

La Ligue Iteka est satisfaite de la collaboration étroite entre ses organes et les autorités provinciales qu'elles soient administratives, policières et judiciaires. Elle reconnaît avec grande satisfaction particulièrement les efforts fournis par les autorités des provinces Kayanza, Cibitoke, Mwaro et Rutana dans la protection des droits de l'homme. La Ligue Iteka demande aux autorités des autres provinces d'emboîter le pas aux autorités susmentionnées.

La Ligue Iteka reste préoccupée par la recrudescence des atteintes à la vie et de l'intolérance politique et ceci à la veille des élections de 2015. La Ligue Iteka est en effet consciente que si les élections doivent être apaisées, transparentes et démocratiques, un climat de confiance, de paix et de sérénité doit être instauré dans tout le pays.

La Ligue Iteka regrette cependant que des actes liés à l'intolérance politique et des assassinats continuent de se faire observer presque dans tout le pays et ceci à la veille des élections de 2015. Elle regrette aussi que des jeunes militants du parti politique au pouvoir en plus des affrontements fréquents avec ceux de l'opposition continuent de se substituer aux corps de sécurité en opérant des rondes nocturnes en compagnie ou non de ceux-ci.

La Ligue Iteka a en effet constaté que l'ingérence des pouvoirs publics dans le fonctionnement des partis politiques ainsi que le refus de la tenue de réunions pacifiques par les partis politiques sous des prétextes non avoués et non élucidés sont restés encore des tristes réalités. Les autorités administratives en interprétant abusivement et sciemment de l'article 80 de la constitution et de l'article 10 relatif à l'ordre public de la loi portant réglementation des manifestations publiques, ont agi selon le principe de deux poids deux mesures en autorisant certaines formations politiques alors que d'autres n'espèrent guère la jouissance de ce droit.

Des personnes ont été en effet poursuivies car elles n'appartiennent pas à telle ou telle formation politique ou ont été forcées d'y adhérer et cela en violation flagrante des articles 19 et 32 de la constitution et du pacte internationale des droits civils et politiques auquel le Burundi est partie.

*Ay*



Dans le même temps, les assassinats ont continué à se commettre sans repris sans que les auteurs soient appréhendés et punis conformément à la loi. La Ligue Iteka reste préoccupée par la recrudescence des atteintes au droit à la vie se traduisant par des cas d'assassinats pour cause diverses.

La Ligue Iteka exprime son inquiétude par rapport aux élections de 2015 et considère que l'instrumentalisation des jeunes militants des partis politiques, le refus de l'exercice des droits démocratiques ainsi que la situation délétère du droit à la vie ne sont pas de bonne augure pour le déroulement apaisé des élections de 2015.

La Ligue Iteka recommande ce qui suit :

**Au gouvernement :**

De garantir le droit à la vie et les autres droits de l'homme et de jouer pleinement son triplé rôle de faire respecter, de protéger et promouvoir lesdits droits en mettant en place des mesures de mise leur en application

De garantir les droits démocratiques en laissant les partis politiques d'opposition jouir de leur droit de réunion et d'association pacifique et de ne pas s'ingérer dans leur fonctionnement interne.

**A la communauté internationale**

De continuer à appuyer le plaidoyer pour le respect des droits civils et politiques au Burundi

**A la police nationale du Burundi**

De ne pas se laisser instrumentaliser par l'administration, de rester neutre et professionnel dans l'exécution de leur mission

**Aux magistrats**

De rester toujours impartial et de ne pas se laisser intimider par qui que ce soit lorsqu'ils disent le droit.

**Aux partis politiques**

De prendre des mesures contre des militants qui sèment l'intolérance politique

**A la société civile**

De rester vigilante pour le respect de la loi et des droits de l'homme sur terrain

Fait à Bujumbura, le 15/09/2014

Anschaire NIKOYAGIZE

Le Président de la Ligue Iteka

Tél : 79265407

